

2 Politique

Gouvernement face au front social

Plusieurs ministres à l'épreuve des grèves

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Léon Nzouba (Santé), Alexis Boutamba Mbinah (Justice), Régis Immongault Tatangani (Économie), pour ne citer que ceux-là, sont confrontés à des grèves plus ou moins récurrentes dans leurs départements respectifs. Souvent, en dépit de quelques efforts dont ils se prévalent, et parfois pour des dossiers qui nécessitent une gestion transversale impliquant d'autres ministères comme le Budget et la Fonction publique. Dans tous les cas, la tendance générale est que les partenaires sociaux reprochent à leurs tutelles soit le mutisme, soit le non-respect des engagements pris à leur égard. Toute chose qui n'est pas de nature à rehausser l'image de l'équipe du Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet.

DIRE que le front social est en ébullition depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans certains cas, n'est pas exagéré. Loin s'en faut. Tant aussi bien au niveau du secteur privé que sur le plan de l'administration publique, les mouvements de grève s'enchaînent. Au point où, d'aucuns n'hésitent plus à crier haut et fort que le gouvernement est en difficulté et aurait sérieusement du mal à ramener la sérénité de manière durable sur ce front.

Parmi les secteurs les plus en vue ces derniers temps : la Santé, la Justice, l'Économie Aujourd'hui les hôpitaux tournent plus qu'au ralenti. Les tribunaux et autres Cours ne connaissent pas un régime régulier. Et les administrations des Douanes, des Impôts, de la Concurrence et la Consommation... ont décidé de suivre cette tendance jusqu'à nouvel ordre. Preuve que les par-



Photo : L.R.A.

Que peut faire le ministre de la Santé, Léon N'zouba, face à une grève provoquée par le non-paiement de la PIP ?



Photo : SNI

Le ministre de la Justice, Alexis Boutamba Mbinah, lors d'une séance de travail avec le bureau du Synamag.

tenaires sociaux (centrales syndicales, syndicats, etc.) et les autorités de tutelle n'arrivent plus à s'accorder. Les premiers reprochant aux seconds de ne pas traiter, à leur juste valeur, leurs revendications. Et pourtant, estiment les membres du gouvernement, des efforts sont faits pour trouver, autant que faire se peut, des solutions aux problèmes posés. Au niveau de la Santé, la

présente grève est exclusivement provoquée par le non-paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP) du 2^e trimestre de...2015. Cela, malgré les engagements pris par le ministre de tutelle Léon Nzouba, et les assurances données par les services du ministre du Budget. Les syndicats et leurs adhérents qui pourtant reconnaissent la disponibilité du ministre à chercher des so-



Photo : DR

Le ministre de l'Économie, Régis Immongault Tatangani, tente tout pour ramener la sérénité dans les régies financières sous tutelle.

lutions à leurs préoccupations, refusent de céder à ses appels à la patience dans ce dossier.

S'agissant de la grève des magistrats, la pomme de discorde viendrait du fait que les engagements pris par la tutelle sur nombre de revendications, comme la mise à disposition des bâtiments devant abriter les tribunaux administratifs de Port-Gentil et Franceville ; l'équité dans le paiement de la PIP ; l'application hors hiérarchie du décret fixant le régime de rémunération des agents civils de l'Etat et portant reclassement ; le paiement des costumes d'audience ; etc., ont soit été réglées à moitié, soit pas du tout. Ce que le syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag) qualifie de "manque d'intérêt" de la part du gouvernement...

Et dans les régies financières dont le ministre de l'Économie assure la tutelle, les revendications tournent autour du paiement d'arriérés de quatre mois de primes, à en croire notamment l'intersyndicale des Douanes ; la non application effective du statut particulier régissant ce corps de métier ; etc. De ce côté là, le gouvernement aurait dit avoir payé 50%

d'arriérés des primes. Ce que les partenaires sociaux ne reconnaissent pas.

PRIORITE • Dans l'ensemble, la solution aux problèmes posés se trouverait du côté du ministère du Budget. Or là-bas, la priorité en matière de dépenses publiques est aujourd'hui donnée au paiement des salaires de tous les agents de l'Etat et à toutes ses autres charges incompressibles. Ce qui, manifestement met les autres membres du gouvernement en difficulté face à leurs partenaires sociaux. Même si on peut leur reprocher cette tendance à fixer des échéances précises, alors que leur marge de manœuvre est mince. L'autre question est de savoir si, face aux difficultés financières de plus en plus évidentes, le gouvernement ne gagnerait pas à changer de méthode de communication. Oser dire solennellement ce qui est possible de faire à court terme, et le faire effectivement ; et ce qui nécessite davantage de temps. Le tout est de pouvoir tenir parole. Ce qui exige de ne dire que ce que l'on peut exactement faire, et éviter également de privilégier dans ses choix, ce qui est

Activités présidentielles

Fatima Acyl chez Ali Bongo Ondimba



Photo : P.P/Ollomo

J.O.

Libreville/Gabon

LE chef de l'Etat, a reçu en audience, hier, au palais de la présidence de la République, la vice-présidente de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Au centre de cet entretien, un certain nombre de points ont été évoqués, notamment la zone de libre-échange continentale, la libre circulation des personnes et des biens ainsi que l'intégration économique et sous régionale.

Le numéro un gabonais a donné des directives et des orientations sur la nécessité pour les États africains de diversifier leurs économies. Une diversification qui doit passer, selon lui, par la transformation locale des matières premières. Cette question est d'actualité dans un contexte de chute du prix du baril de pétrole.

subsidaire aux yeux du plus grand nombre.

En attendant, avec les grèves dans les hôpitaux et les tribunaux, ce sont les populations qui en pâtissent (lire ci-dessous). Ce qui pourrait davantage ternir l'image du gouvernement.

Grand angle

Les populations en otage ?

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

LES mouvements d'humeur dans les hôpitaux, la Douane, les Impôts, la Justice et autres secteurs semblent avoir atteint leur paroxysme. C'est peu dire même. Au point que dos au mur, le gouvernement voit son image prendre un coup auprès des populations qui subissent le contre-coup de ces situations aux allures de drames. Pourtant à bien y voir, l'on pourrait comprendre que la nature rigide des revendications n'est pas faite pour faciliter les choses. Si l'on s'en tient à ce qui se passe dans la santé, tous les observateurs s'accordent à dire que le péril est presque abyssal. En effet, critique, la situation l'est véritable-

ment au regard du caractère sensible du secteur. Faut-il dire qu'ici, il s'agit de la survie des milliers de malades qui sont abandonnés à leur triste sort. Parce que les vies humaines sont en danger, le personnel de santé a visiblement décidé de tirer sur la corde dans l'optique d'obtenir gain de cause. Le fait que leur Prime d'incitation à la performance (PIP) se fasse attendre est la principale raison de leur arrêt de travail. Comme en pareille circonstance, les malades dont le pronostic vital est engagé se ruent dans les cliniques privées avec des offres plus coûteuses pour des gens ayant déjà du mal à joindre les deux bouts. Et le seul hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, unique structure hospitalière publique opérationnelle, ne saurait combler le flux des patients.

A la Douane et aux impôts, les primes im-

payées constituent le problème. Toutefois, certains avancent l'idée des objectifs annuels de performance non atteints qui seraient à l'origine du non-paiement de ces charges. Non sans aborder l'absence des recettes en situation de débrayage. Là, également les dommages sont importants pour les opérateurs économiques et autres usagers. Tout comme la pénurie pourrait être l'un des indices à l'origine de la flambée des prix de première nécessité qui sont déjà, en temps normal, une difficulté majeure.

En outre, la même requête du paiement des primes touche le ministère de la Justice où les magistrats, à travers leur structure corporatiste, le Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag), sont entrés à nouveau en grève. Même si les problèmes structurels sont mis en avant, notamment l'application du décret fixant

le régime des rémunérations des agents de l'Etat et portant reclassement, les magistrats-grévistes estiment avoir été floués par leur tutelle. Du coup, c'est le retour à la case-départ avec cessation de toute activité dans les tribunaux et autres structures judiciaires du pays.

Au final, pour les mêmes desiderata, d'autres secteurs sont touchés par cette situation de crise sociale. Le gouvernement, au-delà de ses engagements, voit son image ternie par le durcissement de ces mouvements qui ne tiennent pas du tout compte d'un climat de morosité économique qui n'épargne pas le Gabon. Aux ministres concernés de ne pas donner l'impression de dormir sur leurs lauriers, mais de continuer à mettre tout en œuvre pour trouver des solutions à toutes ces revendications.